

SAISIE ANTICIPEE DES LICENCES DE LA SAISON 2025

Quelles sont les possibilités ?

Il est possible d'effectuer la saisie anticipée :

- D'une prise de licence
- D'un renouvellement de licence

Les athlètes concernés sont les athlètes du club ou de l'entente. Le renouvellement doit être un renouvellement simple au sein du club ou de l'entente (la mutation n'est pas possible). Il est possible de changer le type de licence. Chaque utilisateur SI-FFA ayant le profil CLUB_ADM peut saisir de façon anticipée, des licences pour ses acteurs ou les acteurs de l'entente.

Qu'est ce qui change cette année ?

L'assurance IA Individuelle accident est incluse dans la licence.

Comme l'année dernière

Les licenciés doivent saisir leur formulaire de renouvellement en ligne sur leur Espace Athlé.

Pour les mineurs, le questionnaire de santé peut dispenser de présenter un certificat médical même pour une prise de licence par anticipation. Le questionnaire de santé d'un mineur est rempli sous la responsabilité du représentant légal du mineur.

Le questionnaire de santé du mineur peut être rempli en ligne dans l'espace licencié du mineur ou en format papier puis saisi par le responsable du club au moment de la saisie par anticipation de la licence.

La pré-saisie est une saisie anticipée.

Un licencié ayant une saisie anticipée de sa licence pour la saison 2025 est considéré comme licencié pour la saison prochaine. Si une société d'inscription en ligne ou de chronométrie nous interroge pour cette personne pour une compétition de la saison 2025, nous répondrons qu'elle est licenciée.

Au 1^{er} septembre vous n'aurez plus besoin d'affilier votre club et de valider votre liste de saisies anticipées, cela se fera automatiquement.

La suppression d'une saisie anticipée n'est donc pas possible par le club pour les cas d'exception, il conviendra de s'adresser au service adhérent de la FFA.

Où se trouve le module ?

Dans le menu principal du module LICENCE



Préalable : Saisie anticipée de l'affiliation

La saisie anticipée des licences présuppose l'affiliation pour la saison 2025. Un écran demande donc au club son choix d'assurance RC pour la saison 2025. Ce choix n'est demandé qu'une seule fois.

The form is titled 'Affiliation pour la saison 2025'. It contains the following text and fields:

- Vous déclarez vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2025. Veuillez préciser votre choix pour l'assurance responsabilité civile.**
- Responsabilité civile :** [Dropdown menu]
- Nom de l'assurance :** [Text input field]
- Numéro de la police d'assurance :** [Text input field]
- J'atteste avoir pris connaissance du contrat d'engagement républicain consultable [ICI](#) :
- J'atteste avoir pris connaissance du Code d'éthique et de déontologie de la FFA consultable [ICI](#) :

Ce choix est rappelé ensuite sur cet écran :

The form is titled 'Recherche d'un acteur'. It contains the following text and fields:

- Nom :** [Text input field]
- Acteur licencié de la saison [Dropdown menu]
- Club :** [Dropdown menu]
- N° licence :** [Text input field]
- Prénom :** [Text input field]
- Catégorie :** [Dropdown menu]
- Sexe :** [Dropdown menu]
- Type licence :** [Dropdown menu]
- [@ Rafraîchir la liste](#)
- Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2025 et choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA.
Votre club sera affilié automatiquement le 1^{er} Septembre.**
- La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Ce choix permettra l'affiliation qui se fera automatiquement le 1^{er} Septembre.

Le système teste si votre club pourra être affilié automatiquement le 1^{er} Septembre. Certains paramètres peuvent bloquer l'affiliation. Si c'est le cas vous en êtes informé ici :

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).
Votre club sera affilié automatiquement le 1er Septembre.
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre # Dirigeant introuvable# Pour valider la RC vous devez préalablement renseigner le(s) dirigeant(s) suivant(s) : Président,
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre Solde insuffisant.
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre Email club obligatoire
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre Email du club invalide
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre : Vous devez renseigner l'adresse de votre siège.
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre : Vous devez renseigner l'adresse d'un de vos lieux de pratique ou d'un stade
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre : Montant maximal des cotisations obligatoire
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et ne pas choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA (assureur : MAIF - police : 2504587-T).
Votre club ne pourra pas être affilié automatiquement le 1er Septembre : Montant minimal des cotisations obligatoire
La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.

Présentation générale

The screenshot displays the FFA system interface for club management. At the top, it shows the club's name 'SECTION L : S/L FCJA BISCHWILLER (Mot)' and various administrative details like 'Etat', 'NPAI 3', and 'Licence F. 80'. Below this is a search form titled 'Recherche d'un acteur' with fields for 'Nom', 'Prénom', 'N° licence', 'Sexe', 'Acteur licencié de la saison', 'Catégorie', and 'Type licence'. A red box highlights this search form. Below the search form is a message: 'Vous avez déclaré vouloir vous affilier à la FFA pour la saison 2024 et choisir l'assurance responsabilité civile de la FFA. La Saisie anticipée ne peut se faire que pour les athlètes de votre club ou de l'entente.' Below this is a table listing actors with columns for 'Nom', 'Prénom', 'Sexe', 'Date de naissance', 'Cat.', 'Pra.', 'Saison', 'Licence', 'Raison', 'Etat', 'Club', 'Ligue', 'Email', 'Poste', 'Titre', and 'Type'. A red arrow points from the search form to the table. At the bottom right, there is a button 'Voir ma liste de Saisies anticipées' and a 'Formeur' button.

Permet de rechercher un acteur licencié ou non du club ou de l'entente.

Le ou les acteur(s) recherché(s) s'affiche(nt) ici.

La liste des saisies anticipées déjà effectuées est visible ici.

Saisie anticipée d'une prise/renouvellement de Licence

L'acteur doit être préalablement enregistré. Donc s'il s'agit d'un nouvel adhérent, il faut aller dans « Gestion des acteurs » puis « Ajout d'un acteur ».

Allez dans le module de Saisie anticipée. Recherchez votre acteur en entrant le début de son nom et prénom par exemple, puis cliquez sur « rafraîchir la liste ».

Le système trouve l(es)acteur(s), cliquez sur la ligne qui vous intéresse.

Comme d'habitude les champs obligatoires sont en **rouge**.

Remarque : Pour les catégories inférieures à Cadet, la discipline principale est obligatoirement « Education Athlétique »

Ajout de pré-saisie en utilisant le nouveau module CRM

Vous avez en plus la possibilité d'utiliser le nouvel écran pour prendre ou renouveler des pré-saisies de licences.

The screenshot shows the FFA menu with the 'ATHLÉ' logo and 'SI-FFA MENU'. The 'CRM' button is highlighted with a red circle. Other buttons visible are 'STRUCTURES', 'ACTEURS', and 'LICENCES'. Below the menu, there is a section titled 'Actualités'.

Formulaire de licence :

17/06/2024 – FFA - Pôle des Systèmes d'information

Informations Importantes

- Avant de valider vos pré-saisies 2025, vous devez **Affilier** votre club pour la saison 2025 dans le menu LICENCES / Saisie anticipée des licences 2024/2025.
- Vous devez en premier prendre les pré saisies des dirigeants du club : **Président, Trésorier, Secrétaire général et Correspondant**
- Si un formulaire passe en Erreur, vous pouvez corriger l'erreur et valider à nouveau

Sélection

Etat du formulaire :
Nom :
Type de licence :

N° Licence :
Prénom :
Saison : **2025 - 2024/2025**

		Nom	Prénom	Numéro	Type de licence	IA	Etat	Etape	Date de l'état	Message
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	COLIN	PIERRE-YVES	2043373	LOISR	Q	Q		14/05/2024 11:15:02	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FRAISSE	FRANCOISE	791599	ENCA	Q	Q		14/05/2024 11:16:17	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DUPUY	GERARD	205296	ENCA	Q	Q		14/05/2024 11:16:17	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	EGHAZARIAN	LAURENT	791601	ENCA	Q	Q		14/05/2024 11:16:17	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	TRIOREAU	SOLENE	1459916	ENTR	Q	Q		14/05/2024 09:59:30	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ROIDE	PHILIPPE	1563295	ENCA	Q	Q		14/05/2024 11:16:02	
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ROCHRI	SQUAD	486389	LOISR	Q	Q		14/05/2024 09:48:28	

(7)

Vous pouvez sélectionner jusqu'à 16 lignes.

Vous pouvez **VALIDER** : **JUSQU'AU 1^{er} SEPTEMBRE**

LA LICENCE SERA AJOUTEE DANS LA LISTE DE PRE SAISIES

Vous pouvez **REFUSER** : Vous ne souhaitez pas renouveler / prendre cette licence.

Vous pouvez **MODIFIER** en cliquant sur la ligne ou sur la loupe. Vous obtenez alors cet écran :

[Consulter ma liste de saisies anticipées](#)

Dans le menu LICENCE / Saisies anticipées des licences 2024/2025, en bas à droite de l'écran, vous avez le bouton :

Voir ma liste de Saisies anticipées

Il permet de consulter la liste des saisies anticipées Voici l'écran :

INFORMATIONS
Bienvenue dans le module de saisie anticipée des licences.
La saison 2024 n'a pas débuté.
Vous pouvez saisir des prises ou des renouvellements anticipés de licences.
Bonne saisie.
Votre club sera affilié automatiquement le 1er Septembre.

SOLDE
Solde actuel du compte : 1 363,39€
Montant des saisies anticipées des licences : 308,00€
Solde prévisionnel du compte (comprend l'affiliation et les saisies anticipées des licences) : 865,39€

Créé le	Nom	Prénom	N°Licence	Type de Lic	Message
13/05	CARLEN	JEAN-PAUL	947665	COMP	Non Traité
13/05	URBAN	BENOIT	629087	ENCA	Non Traité
13/05	FREIS	ROBERT	863019	LOISR	Non Traité
13/05	REINBOLD	PHILIPPE	524338	COMP	Non Traité
13/05	LE BEC	ESTELLE	405659	LOISS	Non Traité
13/05	MARTIN	RICHARD	786732	LOISR	Non Traité

Détails : Consulter
Prise / Renouvellement : Renouvellement de licence
NOM: CARLEN
Prenom: JEAN-PAUL
Catégorie: MASTER
N° licence: 947665
Type de licence: Athlète Compétition
Date de certif médical: 01/04/2019
Assurance Indiv. Accident: Oui
Email: jean-paul.carlen@orange.fr
Discipline princ.: Condition physique / remise en forme
Disciplines secondaires: Sprint / Haies 1/2 Fond / Marche Saut Lancer Epreuves combinées
 Running Marche Nordique Condition physique / remise en forme
Adresse: 13 RUE DES FLEURISTES
Pays: FRA
Code postal / Ville: 67240 / BISCHWILLER
Si vous remarquez l'absence d'une ville française [cliquez ici](#) pour demander sa création
Message: Non Traité

Créé le 13/5/2019 par WEBER.FLORENCE

Modifier Valider la liste Fermer

Cet encadré vous informe sur l'état de votre liste et sur les actions que vous pouvez faire.

Vous voyez la liste des licences déjà pré-saisies.

Vous pouvez modifier.

Vous ne pouvez plus supprimer vous-même, il faut s'adresser au service adhérent de la FFA

Vous pouvez valider votre liste. Ce bouton n'est actif qu'à partir du 1^{er} Septembre

Informations concernant le solde de votre club en tenant compte des saisies anticipées.

Du 17 juin au 28 août à 22h 00

Le module de saisie anticipée est ouvert. Il est possible d'enregistrer les saisies anticipées de prise et de renouvellement de licence. Certains contrôles sont effectués. Le solde du compte doit permettre la prise effective de la licence.

A partir du 1^{er} Septembre

Pour les clubs qui n'auront pas fait de saisies anticipées, aucun changement.

Pour les clubs qui auront effectué des saisies anticipées, **vous n'aurez plus besoin d'affilier votre club et de valider votre liste de pré-saisies, cela se fera automatiquement.** Cela fait, deux configurations sont possibles :

- Toutes les saisies anticipées ont été transformées en licences, tous les menus du SI-FFA s'affichent.
- Certaines saisies anticipées n'ont pas pu être transformées en licence. Certains menus seront masqués.

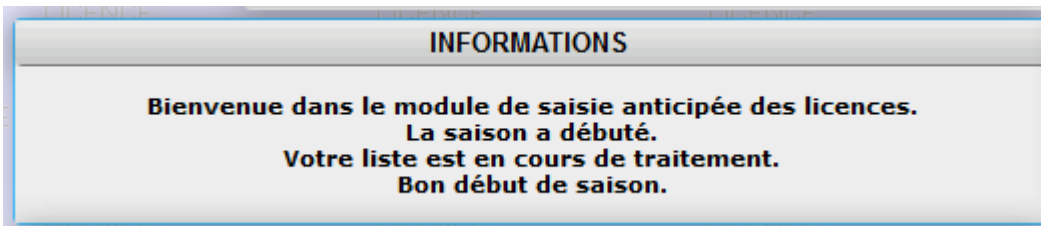
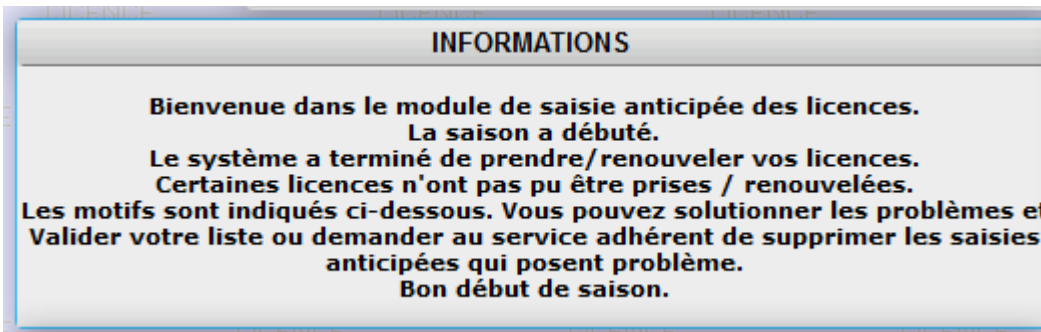
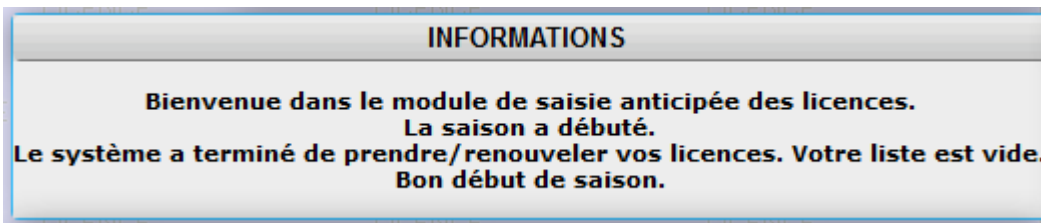
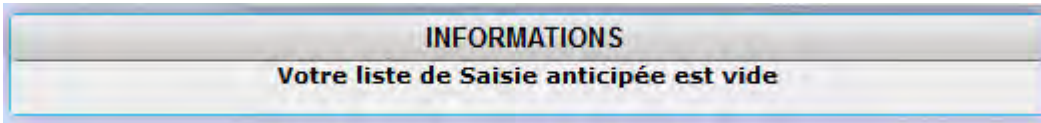
La gestion des acteurs est masquée.

Vous devez aller sur votre liste de saisies anticipées, et là le système vous explique pourquoi certaines licences n'ont pas été prises. Vous pouvez :

- o Soit résoudre les problèmes qui ont empêché le système de terminer la prise / renouvellement des saisies anticipées des licences. Par exemple, votre compte n'était pas assez approvisionné. Vous faites approvisionner votre compte par votre Ligue ou votre Comité, vous validez votre liste. Le système repassera, clôturera votre liste et vous reprendrez à la gestion habituelle du SI-FFA.

- Soit, pour des cas exceptionnels, demander au service adhérent, de supprimer les saisies anticipées de licences qui posent problème, votre liste est vide, vous revenez à la gestion habituelle du SI-FFA.

En vous rendant sur votre liste vous êtes systématiquement informé de ce qui a été fait, de ce qui a pu provoquer éventuellement des blocages, des actions que vous pourrez réaliser. Voici la liste exhaustive des messages que vous pourrez rencontrer en fonction de votre situation :



Vous êtes averti par mail lorsque le système a terminé de traiter votre club. Un mail est envoyé automatiquement à l'email du club.

Le licencié est également averti par mail que son club a saisi de façon anticipée sa licence 2025.

Analyse d'un exemple :

INFORMATIONS

Bienvenue dans le module de saisie anticipée des licences.
La saison a débuté.
Le système a terminé de prendre/renouveler vos licences.
Certaines licences n'ont pas pu être prises / renouvelées.
Certains notifs sont indiqués ci-dessous. Vous pouvez solutionner les problèmes et
ler votre liste ou demander au service adhérent de supprimer les saisies
anticipées qui posent problème.
Bon début de saison.

SOLDE

Solde du compte : 4,03€ Montant des licences Pré-Sais

Liste

Prénom	N°Licence	Type de Lic	Montant	Message
HATEM	804189	COMP	48,25€	##Renouvellement de la licence##Renouvellement de la licence réalisé pour la lic...
JEAN	241885	ENCA	44,25€	##Renouvellement de la licence##Renouvellement de la licence réalisé pour la lic...
NICOLAS		COMP	48,25€	(15)Le compte de la structure ne peut pas couvrir le coût de la licence ! (75,2...
PAUL	241893	ENCA	44,25€	##Renouvellement de la licence##Renouvellement de la licence réalisé pour la lic...
PIERRE	856682	ENCA	44,25€	##Renouvellement de la licence##Renouvellement de la licence réalisé pour la lic...
E SYLVIA	1273147	ENCA	44,25€	##Renouvellement de la licence##Renouvellement de la licence réalisé pour la lic...

Détail

Prise / Renouvellement : Renouvellement de licence
NOM :
Prenom :
Catégorie :
Type de licence :
Date de certif médical :
Assurance Indiv. Accident :
Email :
Discipline princ. :

Disciplines secondaires :
Sprint Epreuves combinées
Lancers en rotation Lancers tr
Santé / Bien-être Marche M
Grand fond Trail / Course natu

L'encadré vous résume la situation

Plusieurs licences ont été renouvelées

Une licence n'a pas pu être prise par le système, elle est en jaune. Le message vous donne la raison.

- Vous pouvez faire approvisionner votre compte par votre ligue ou votre comité et appuyer sur « Valider la liste »
- Vous pouvez demander au service adhérent de supprimer cette saisie anticipée.

Il est possible de saisir un renouvellement ou une prise de licence anticipée pour n'importe quel licencié d'une entente

Il est possible de saisir un renouvellement ou une prise de licence anticipée pour n'importe quel licencié rattaché au même club référent. Le licencié sera ensuite licencié dans le club de l'administrateur qui effectue la saisie anticipée.

Bonne saisie anticipée de vos adhérents !!!